

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLFSS POUR 2018 - (N° 269)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 920

présenté par

M. Aviragnet, Mme Bareigts, Mme Biémouret, M. Faure, Mme Vainqueur-Christophe,
M. Vallaud, M. Saulignac, M. Juanico, M. Alain David et les membres du groupe Nouvelle Gauche

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 31, insérer l'article suivant:**

Amendement irrecevable au titre de l'article 40 de la constitution.